

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre-Val de Loire

Grand débat national

Enjeux et données relatifs à la mobilité

Orléans, le 10 janvier 2019

En vue du grand débat national organisé en début d'année 2019, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) du Centre-Val de Loire (www.centre.developpement-durable.gouv.fr) et l'observatoire régional des transports (ORT) du Centre-Val de Loire (www.ort-centre.fr), dont la DREAL assure le secrétariat, met à la disposition des participants plusieurs informations relatives à la mobilité quotidienne des Français. De nombreuses informations sur ce sujet sont disponibles dans la rubrique « Mobilité durable » du site Internet de la DREAL :

www.centre.developpement-durable.gouv.fr/mobilite-durable-r1079.html

Le contexte général de la mobilité

Le site Internet de la DREAL propose des textes synthétiques relatifs :

- aux enjeux de la mobilité durable : Lien DREAL ;
- aux plans et stratégies mises en place au niveau national : <u>Lien DREAL</u>;
- aux textes législatifs et réglementaires principaux relatifs aux transports : <u>Lien DREAL</u>.

Le site Internet de l'ORT complète ces informations d'ordre général par un annuaire de données chiffrées :

- les Chiffres-clés de transports : Lien ORT ;
- Les chiffres de l'ORT (Lien ORT) :
 - Infrastructures et réseaux : <u>Lien ORT</u> ;
 - Équipements automobiles et trafics : Lien ORT ;
 - Déplacements de voyageurs : <u>Lien ORT</u>;
 - Impact environnemental des transports : Lien ORT / Lien ORT ;
- Des fiches d'information sont également disponibles sur des thèmes particuliers : <u>Lien ORT</u>

Les modes de transport

Quoique majoritaire dans la région (78 % des trajets domicile-travail en 2014), la voiture – *a fortiori* l'autosolisme (le fait d'être seul dans un véhicule) – n'est pas le seul mode de transport que peuvent emprunter les Français dans leurs déplacements. Une partie de ceux -ci est décrite ici : <u>Lien DREAL</u>.

Du reste, de nouvelles formes de mobilité, et de nouvelles manières d'appréhender les mobilités, ont émergé ces dernières années, portées notamment par le développement de l'Internet mobile :

- La mobilité 3.0 : Lien DREAL ;
- Les transports propres : <u>Lien ORT</u>
- La mobilité électrique ou hydrogène : <u>Lien DREAL</u> / <u>Lien ORT</u>;
- Le covoiturage et l'autostop : <u>Lien DREAL</u> / <u>Lien ORT</u> ;
- L'autopartage : <u>Lien ORT</u>;
- Les systèmes d'information multimodale : Lien DREAL ;
- Les plateformes de mobilité : Lien DREAL ;
- Les véhicules autonomes : Lien DREAL / Lien ORT.



Financement des transports et aides à la mobilité

Régulièrement sont proposés aux personnes morales (entreprises, collectivités...) des dispositifs de soutien aux projets d'infrastructures ou de service de transports. Ces dispositifs sont souvent organisés sous la forme d'appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt : Lien DREAL.

Les Français ne sont pas oubliés, puisqu'un certain nombre de dispositif ont également été mis en place afin de les aider financièrement dans leurs déplacements ou dans l'organisation de comportements de mobilité plus respectueux de l'environnement :

- Les principaux systèmes d'aide mis en place au niveau national, ou local : Lien DREAL / Lien ORT;
- L'indemnité kilométrique vélo : <u>Lien DREAL</u> / <u>Lien ORT</u> ;
- La prise en charge des frais de transport en commun : <u>Lien DREAL</u>;
- Les aides à l'achat de véhicules propres ou à l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique : Lien DREAL 1 / Lien DREAL 2 / Lien ORT 1 / Lien ORT 2 ;
- Les aides à l'achat de vélo : <u>Lien DREAL</u>.

La connaissance et la planification de la mobilité

Afin de mieux connaître et de mieux organiser les mobilités sur un territoire peuvent être mis en place différents dispositifs :

- Des enquêtes : <u>Lien DREAL</u>;
- Des plans de mobilité (ex-plans de déplacement entreprise [PDE]), pour connaître et organiser les mobilités au sein d'une entreprise : Lien DREAL ;
- Des plans de mobilité rurale, pour connaître et organiser les mobilités au sein d'un territoire rural : <u>Lien</u> DREAL / Lien ORT;
- Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, piloté par le conseil régional : <u>Lien DREAL</u> ;
- Le schéma directeur régional d'accessibilité agenda d'accessibilité programmée, pour rendre accessible les arrêts et services de transport aux personnes à mobilité réduite : Lien DREAL / Lien ORT.

Une meilleure connaissance de la thématique peut également être atteinte au travers de la réalisation d'études :

- Mobilité dans les espaces périurbains et vulnérabilité énergétique des ménages : <u>Lien DREAL</u>;
- Aide à la mise en place de services de mobilité en région Centre-Val de Loire : <u>Lien DREAL</u>.

